



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 18 septembre 2020

Convocation des conseillers :  
le 18 septembre 2020



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 septembre 2020

Présents : Georges Míscho, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Echevins, Mandy Ragni, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Conseillers, Christian Weis, Echevin, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Luc Theisen, Catarina Simões, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
Excusés : Jean Tonnar, Luc Majerus, Luc Majerus, Jeff Dax, Jeff Dax, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 11.4.3. Crédit supplémentaire ordinaire - Travaux;  
décision**

Considérant qu'il s'agit de deux crédits supplémentaires concernant le Projet - Subventions écologiques - Mesures d'économie d'énergie;

Vu les crédits proposés avec l'article budgétaire:

**3/532/648120/99011 - Subventions écologiques - appareils électroménagers - Mesures d'économie d'énergie 5 000 €**

**3/532/648120/99013 - Subventions écologiques - mesures pour la mobilité - Mesures d'économie d'énergie 20 000 €**

Considérant qu'ils seront couverts par une diminution équivalente des crédits 2020 à l'article 3/590/612200/99011 « Mesures en faveur d'économies d'énergie - Pacte Climat - Protection de l'environnement »;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

**approuve  
à l'unanimité**

les deux crédits supplémentaires d'un montant de 25 000 € concernant le Projet -  
Subventions écologiques - Mesures d'économie d'énergie.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 02/10/2020  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre

